

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 16 MAI 2017**

Tirage au sort de la liste préparatoire des jurés de la Cour d'Assises de la Vendée pour l'année 2018

Il est procédé au tirage au sort de 6 noms à partir de la liste électorale de la commune :

- Mme ROBERT épouse TESSON Gisèle
- Mme FERRE Carine
- M. GUILLONNEAU Thomas
- M. GODEFROY Jean-Luc
- Mme CHABOT épouse POTEREAU Virginie
- Mme ORDONNEAU épouse BULTEAU Nathalie

Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération »

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Monsieur le Maire rappelle que la CLECT est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées entre les Communes et la Communauté d'Agglomération, afin de permettre le calcul des attributions de compensation. Il présente le rapport de cette commission qui doit être soumis pour validation aux communes. Ce rapport traite des transferts de fiscalité et transferts de charges, des transferts des zones d'activités économiques et des transferts de la compétence assainissement. L'attribution de compensation proposée pour la Commune de Sainte-Foy, au titre de l'année 2017, s'élève à 229 794,25 €. Le Conseil approuve le rapport de la CLECT.

- Convention de fonds de concours 2017-2020 :

Dans le cadre des travaux préparatoires à la Communauté d'Agglomération, les Maires des 7 villes et les Présidents des deux communautés de communes ont affichés l'ambition commune d'un développement équilibré de la communauté d'agglomération. Dans cet objectif, ils ont proposé la mise en place d'un mécanisme de solidarité territoriale entre la communauté et les communes membres : le versement de fonds de concours.

Pour la commune de Sainte-Foy, le fonds de concours communautaire proposé sur la période 2017-2020 s'établit comme suit :

2017			2018			2019			2020		
DSC	FDC	Total	DSC	FDC	Total	DSC	FDC	Total	DSC	FDC	Total
32182	33494	65676	24136	29246	53383	12068	29021	41089	0	34412	34412

DSC : Dotation de Solidarité Communautaire

FDC : Fonds de concours

Le Conseil Municipal approuve la création d'un fonds de concours communautaire pour la période 2017-2020 et autorise M. le Maire à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération.

- Avenant à la convention pour l'utilisation et l'exploitation du logiciel de gestion de l'urbanisme CARTADS CS :

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre du transfert de la compétence de l'assainissement, la Communauté d'Agglomération aura besoin que les communes lui donnent la possibilité d'accéder aux données par le biais du logiciel CARTADS CS. Le

Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer, à cet effet, un avenant à la convention CARTADS.

Contrat Vendée territoire : Programmation financière

Monsieur le Maire indique que, dans le cadre de sa politique territoriale, le Département a mis en place les Contrats Vendée Territoires 2017-2020 en mobilisant une enveloppe globale de crédit de 56 millions d'euros sur 4 ans. La Communauté d'Agglomération, en accord avec les 7 communes, a fait acte de candidature à ce contrat. La dotation départementale sur 4 ans s'élève à 3 701 100 € pour la communauté d'agglomération.

Pour ce qui concerne la Commune de Sainte-Foy, deux actions sont inscrites au Contrat Vendée Territoires 2017-2020 : la construction de la cantine scolaire et de la « maison des services ». Le montant total de la subvention départementale s'élèvera à 385 714 €.

Le Conseil Municipal valide le Contrat Vendée Territoires tel que présenté.

Avancement du projet de maison de santé

Un ostéopathe, un podologue, une sophrologue ont confirmé leur intention d'implanter leur activité dans la maison médicale de services. Monsieur le Maire indique que les infirmiers n'ont pas encore donné leur accord pour déplacer leur cabinet dans cette structure.

Convention de transfert des équipements et espaces communs du lotissement « Les Hauts du Lac »

Dans le cadre du lotissement « Les Hauts du Lac », Vendée Habitat souhaite que les espaces communs et les espaces verts soient cédés gratuitement à la commune après l'achèvement des travaux du lotissement. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de transfert.

Concernant ce lotissement, Monsieur le Maire rappelle qu'une convention PUP a également été signée.

Un chiffrage est en cours pour l'élargissement de la Rue de la Boule qui desservira ce lotissement et le PRL.

Révision des statuts du SYDEV

Le Conseil approuve les statuts révisés du SYDEV et donne son accord à l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- M. Noël VERDON indique que sa commission propose que le règlement du lotissement « Les Hauts du Lac » soit modifié sur les points suivants : coloris des toitures et des enduits des façades pour un souci d'harmonie.
- La SCI de l'Etablière a déposé un permis précaire pour l'installation d'une orangerie destinée au développement d'activités événementielles ou cérémonies au lieu-dit « L'Etablière ».
- Pôle équestre : les élus de la communauté d'agglomération travaillent sur ce dossier. Il faut développer la communication sur les événements qui s'y tiennent. Le circuit équestre va devoir être réparé à plusieurs endroits pour que le concours cross puisse être organisé en Septembre.
- Océanis : une rencontre a eu lieu ce matin. Le permis d'aménager du PRL est déposé. Les équipements communs (accueil, piscine, restaurant...) vont faire l'objet d'un permis de construire. A partir de cet été, 3 modèles de cottages vont être exposés sur place. L'ouverture est projetée pour l'été 2018. Des informations seront insérées dans le prochain écho de Juin à ce sujet.

Commission de l'action sociale :

- Un point presse a eu lieu pour présenter la réunion prévention destinée aux seniors qui aura lieu le Mardi 14 Juin à 14 h 30 à la Maison des Associations.
- Rencontre des Sainte-Foy de France : le budget est de 3 500 €. 34 personnes effectueront le déplacement à Sainte-Foy des Landes. Chaque personne devra participer à hauteur de 131 €, hors repas. 3 mini-bus ont été réservés à cette occasion. Séverine Bulteau a proposé aux

participants de Sainte-Foy Vendée de devenir membres de l'Association des Sainte-Foy de France contre une adhésion de 20 €.

- Déplacement des jeunes à Sainte-Foy en Tarentaise : les deux animateurs souhaitent repartir une année supplémentaire avec 10 enfants de 12 ans. Les démarches pour les inscriptions vont être lancées rapidement pour pouvoir organiser les autofinancements plus tôt.
- Vendée double cœur : le Conseil Départemental met en place une action destinée aux jeunes bénévoles de 16 à 25 ans impliqués dans leur association. Un dossier est à compléter et le jeune peut se voir attribuer une aide financière pour ses études ou le passage de son permis de conduire. Une information va être diffusée aux associations concernées.
- Séverine Bulteau présente le « parcours de la 2^{ème} chance » qui est destiné à réinsérer des personnes entre 18 et 30 ans n'ayant pas de diplôme. Ce projet est accompagné par la Mission Locale.
- Séverine Bulteau présente le rapport annuel 2016 du territoire de la Vendée consultable sur le site du Conseil Départemental.

• **Commission de l'économie et du tourisme :**

- Une réunion aura lieu lundi prochain pour l'organisation des marchés de cet été. Le thème retenu est le « culinaire ». 15 à 20 exposants seront présents sur les marchés durant cette saison estivale.
- Le boulanger quitte la commune. Un jeune couple s'est porté candidat pour reprendre l'activité en Août. Monsieur le Maire souhaiterait les rencontrer.

• **Commission de la communication et de la culture :**

- Programmation culturelle : Une communication sera faite avant chaque événement. Monsieur le Maire demande qu'à l'avenir la communication de cette programmation soit effectuée avec la Communauté d'Agglomération. Manifestations prévues :
 - Le 23/05/2017 : Concert de trompes de chasse avec démonstration de chasse à courre au plan d'eau
 - Le 02/06/2017 : Concert piano sous les halles avec exposition des peintres foyens
 - Le 07/06/2017 : Percussion au théâtre de verdure à destination d'un jeune public (centres de loisirs)
 - Le 16/06/2017 : Concert de violoncelle sous les halles et exposition éco-sculptures
 - Le 30/06/2017 : Chorale « Les Chœurs de Nava » sous les halles et exposition de photos prises de nuit.
- Le panneau numérique d'information va être installé d'ici 8 jours.
- Françoise Guillonnet présente le bilan de l'action humanitaire faite en liaison avec le CMJ pour les enfants d'Haïti.

• **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Un point presse aura lieu Samedi 20 Mai Allée de la Vergne pour la clôture des travaux d'aménagement de voirie.
- Devant l'école publique, des travaux de sécurisation vont être effectués : mise en place de potelets Rue du Centre pour interdire le stationnement de véhicules.
- Rue du Petit Bois : un cheminement piétonnier sera aménagé en Juillet sur le trottoir, côté école privée.
- L'accès PMR au stade de foot va être réalisé en Juillet.
- Le stationnement va être interdit côté gauche, à partir de Septembre, du giratoire de la Rue de Pierre Levée jusqu'au restaurant. De l'autre côté, la haie existante sera supprimée et des places de parking seront matérialisées.
- Un système anti-pigeons va être installé sous les halles.
- Courant Juin, de nouveaux jeux seront posés par les services techniques sur l'espace vert près du skate-park et sur l'espace vert de la Landette.
- Les façades et toitures des bâtiments communaux ont été nettoyées début Mai.
- Les services techniques ont réalisé des massifs aux entrées de bourg Rue de Pierre Levée et Rue des Trois Cantons.
- L'acquisition d'un nouveau fourgon pour les services techniques est nécessaire, car l'ancien est hors d'usage.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Valérie Derval présente le mode de dépouillement qu'il faudra suivre lors des prochaines élections législatives. Monsieur Maire indique qu'elle sera la responsable de l'organisation des prochaines élections.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- Un gros travail de reprise des dossiers de la MARPA est en cours. La situation s'améliore lentement.
- Actuellement, les deux logements temporaires de la MARPA sont inoccupés. Une demande va être faite pour que ceux-ci deviennent des logements permanents, pour lesquels il existe des demandes.

- **Questions diverses :**

- L'association pétanque va être reprise.
- L'Association « Au fil de l'Eau » organise le samedi 20 Mai un vide-grenier et la fête de la MARPA.
- Cathy BOCHET a participé à un séminaire regroupant les bibliothèques de la Communauté d'Agglomération.